
BUENOS AIRES – Réunion mensuel de LACRALO
Mardi, November 19, 2013 – 12:30 à 13:30
ICANN – Buenos Aires, Argentine

JOSE ARCE: Bonjour à tous, je souhaite la bienvenue à tout le monde et il manque encore quelques personnes qui étaient présents hier, mais nous allons commencer et nous sommes déjà cinq minutes en retard.

SILVIA VIVANCO: Bonjour à tous, nous avons commencé à l'appel de LACRALO et je vais demander à chacun de dire son nom pour que l'on puisse faire appel. On commence avec Alejandro.

ALEJANDRO PISANTY: ISOC Mexique.

JUAN IGNOACIO: De IMF Argentine.

ALBERTO SOTO: Easy Argentine.

CARLOS AGUIRRE: De IDR.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

RAUL BAUER: Utilisateur d'Argentine.

LEON PHILLIP SANCHEZ: ISOC Mexique.

FATIMATA CAMBRONERO: Agence argentine est, association de notaires Uruguay.

SILVIA VIVANCO: Personnel d'ICANN.

JOSE ARCE: Agence xxx.

SYLVIA HERLEIN LEITE: Internaute du Brésil.

MARICARMEN SEQUERA: Paraguay.

NATALIA ENCISO: Praguay.

VANDA SCARTEZINI: Next Brésil.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Société des ordinateurs.

CINTRA SOOKNANAN: Société Internet.

JOSE ARCE: Nous avons donc des personnes qui sont connectées à distance, par exemple Gilberto du Salvador. Aislan est aussi connecté du Brésil, et le point suivant de notre ordre du jour ce sont les actions à suivre qui dataient de la conférence précédente et je vais les mettre dans le lien, et jeter les lira rapidement, et le seul qui sera resté sera abordé dans la téléconférence, mais il fallait définir ce que il allait être fait par rapport aux deux gouvernements internes de l'LACRALO. Dans ce sera les prochains. Il ne mesure que c'est pour ça que dans le lien que je vous mets sur la page Wiki vous allai voir que c'est le lien qui n'a pas été effectué au traité. Avant de commencer à notre ordre du jour nous voudrions donner la parole à Maureen qui va nous donner en trois minutes une petite idée concernant les paramètres.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup de m'avoir donné la parole ici pour vous parler au nom du groupe de travail des paramètres relatifs aux paramètres, je sais que c'était un thème difficile présenté ici parce que le groupe de travail des paramètres travaille sur les performances des membres de ALAC et du ALSes et aussi du RALO. Donc nous analysons ALAC d'abord et j'ai fourni un lien pour un document préliminaire des choses que nous nous analysons, nous mesurons par exemple la partie de ALAC et nous basons sur le fait que nous avons une nouvelle série de règles de procédure pour ALAC, et ALAC cette règle de procédure ALAC à une section qui est ajoutée dans la série de rôle sur les paramètres de performance et les corrections à faire, et dans cette section y est dit que la capacité de ALAC a représenté l'intérêt des utilisateurs d'Internet dépendait de la participation de toute la région de ICANN, est donc ici ce que je voudrais dire c'est que pour ALAC fonction d'une manière efficace, les membres de ALAC et les participants doivent répondre aux obligations concernant les participants. Nous devons voir si les membres de ALAC répondent à ses obligations concernant les utilisateurs finaux, alors nous avons besoin d'un peu de votre opinion concernant la façon à votre avis la façon la plus appropriée de mesurer ces performances des persistants. Je vais vous donner quelques idées qui viennent des membres du groupe, et je voudrais que vous voulez analyser et que vous en discutiez pour essayer de créer un groupe de travail aussi pour travailler sur ces idées, et j'ai un contact et je pense que les RALOs peuvent travailler avec les commentaires que vous ferez à cette personne qui ensuite ne les fera passer, s'il vous plaît donnez-nous votre opinion car c'est très important pour nous de recevoir des commentaires des ALSes

concernant des problèmes des paramètres et la façon dont on peut améliorer les performances et la mesure de cette performance. Nous avons regardé la participation et le travail réalisé par chacun, et nous essayons aussi d'évaluer certains chiffres, d'une chose qui a été dite c'est que est-ce que nous devons regarder certains aspects de performance, la seule chose c'est que quand nous a demandé de faire ce travail est de présenter quelque chose à Singapour.

Donc nous avons travaillé là-dessus pendant un mois déjà et ça été principalement d'essayer de trouver et d'obtenir une contribution qui a été très longue mais nous avons que si nous avons cette contribution des commentaires qui nous permettront de mieux travailler, alors si vous pouvez regarder ces documents que j'ai présentés et que j'ai donné au RALO, alors s'il vous plaît donnait-moi votre opinion, je serais très heureuse de recevoir votre aide, je ne sais pas s'il y a des questions.

ALEJANDRO PISANTY:

Merci Maureen, j'ai été membre du groupe de paramètres, et on a eu des discussions au sein de l'LACRALO sur ces paramètres, la raison pour laquelle j'étais un type silencieux par ce que jusqu'à maintenant je n'ai pas trouvé de paramètres qui ont vraiment un sens, je veux dire que avec tous les paramètres que j'ai vus au cours de ses grands nombres de sessions auquel j'ai participé, en général on assiste à certaine téléconférence et aussi à des réunions et l'assistance physique ne peut pas être une paramètre, l'assistance à distance vous pouvait vous connecter et personne ne sait si vous écoutez vous le regarder un match

de foot. Donc la participation dans la liste de mailing, les personnes vont compter le nombre d'e-mails que vous avez envoyés et la participation publique et les formes publiques la même chose. Donc tout cela à ce que vous avez été vraiment capables de trouver quelque chose qu'il y a une substance, lorsque je parle de cela je dirais que à LACRALO nous avons trois niveaux de participation réelle, le premier depuis qu'on a conservé le fait d'être présent et de pouvoir être élu ou choisi dans un panel pour voyager, ensuite les fêtes de participer à des discussions de procédure et des changements et des statuts et les changements dans les procédures plus locales, ce type de discussion pour savoir si quelque chose peut être voté ou pas. Et ensuite autre chose qui contient notre participation lorsque on a un problème dans la fonction des RALOs et de ALAC et les politiques qui peuvent influencer et la confiance et les discussions qui ont eu lieu au cours des consultations publiques et les discussions qui ont eu lieu au début des problèmes qui donnent lieu à des discussions politiques.

MAUREEN HILYARD:

Donc je sais que on l'a écrit ce document mais je voudrais juste répondre à ce que vient d'être dit, nous avons reçu beaucoup de commentaires mais à l'exception de ce type de commentaires que vous venez de faire, il leur a aussi des commentaires similaires et défend on ne peut pas vraiment évaluer ce que les choses ou ce que les gens se font comme les membres de ALAC de la même façon, alors je pense que nous avons besoin de certaines choses pour appliquer un système de comparaison, mais nous avons aussi besoin de votre contribution et

nous avons besoin de travailler en fonction des perspectives en tant que membre de l'ALSes, vous avez donc une contribution auprès des membres de ALAC et des membres de votre groupe et les commentaires qu'ils font qu'on vous parlait avec les membres de ALAC, ou comment il fonctionne au travail et quel est le résultat de leur travail, alors brocardé un petit peu de cela et vous allez voir les performances et les résultats des activités de votre groupe et c'est cela qui nous intéresse.

JOSE ARCE:

Pour une question de temps, Fatima qui va prendre la parole et ensuite Garth et Carlos et soyez brefs parce que nous avons deux ou trois minutes pour chacune de vos interventions.

FATIMA CAMBRONERO:

J'ai plusieurs questions à poser, je pense que c'est vraiment important est la première question c'est que j'aimerais savoir comment on a décidé parce que je me souviens pas d'avoir vu ce mail dans la liste de l'LACRALO, comme en a décidé quel est le lien de l'LACRALO devant le groupe de travail qui travaillait dans les paramètres? Et puis je voudrais savoir si il y a une autre façon de participer au sein de ce groupe de travail parce que avant Tijani a parlé et il a dit que ce groupe de travail était terminé? Ensuite une autre question, quels sont les suggestions pour les RALOs? Parce que ensuite dans chaque RALO on va adapter nos propres paramètres, et si il y a déjà des recommandations on commence à travailler ou pas? Ensuite le groupe qui va évaluer les

paramètres qui va évaluer les personnes qui évaluent les autres personnes et comment vous avez établi cela?

FATIMA CAMBRONERO: Maureen, si vous voulez bien on écoute la question de Carlos et ensuite vous fait un résumé. Garth, est-ce que vous voulez poser une question?

GARTH BRUEN: Merci, je ne voulais pas parler au cours de cette réunion mais je voulais juste écouter, mais Alejandro a éveillé mon imagination et je pense que il serait utile de faire cette mesure en fonction des tâches, peut-être que certaines régions en détresse spécifique et cela pourrait être une mesure de leur participation si il demande quelque chose de spécifique et ce que Ivan bienfait ou est-ce que cela a été efficace, plutôt que des paramètres en mesure vague en fonction de la participation dans les réunions ou du nombre d'e-mails envoyés.

CARLOS AGUIRRE: J'ai la même préoccupation, c'est-à-dire que ICANN à un certain subjectivisme lorsque il analyse ces paramètres, des preuves de suggestions disant, et à ce propos il est important de savoir qui décide à propos de ces paramètres, est-ce que vous pensez à des mesures pour résoudre ce problème?

participation s'est quelque chose mais comment on peut évaluer la participation? C'est ça le problème et il va falloir donc que l'on fasse un appel, je ne veux pas vous faire perdre du temps mais si vous voulez vous pouvez voir cela avec Sylvia ou avec Sergio ou directement avec mon pas de problème.

JOSE ARCE:

Je vois qu'il y a plusieurs personnes qui veulent faire des commentaires, malheureusement le temps défini était de cinq minutes et nous avons déjà dépassé ce temps-là. Donc vous avez toujours le lien et vous pouvez envoyer des commentaires pour Carlos ou à Maureen pour faire ensuite ce document que Maureen va nous envoyer à travers Sergio. Comme c'est un thème qui nous intéresse beaucoup je vous invite à le faire pour des prochains téléconférences ou sur le wiki, il y a une personne qui veut partir mais elle veut prendre la parole avant de partir.

CINTRA SOOKNANAN:

Merci, je voulais m'excuser parce que je vais quitter cette salle en plein réunion. J'ai un conflit avec le groupe de parties prenantes non commerciales et j'ai quelques brochures du groupe d'unités constitutives que je représente auquel je participe et que j'ai laissé près de la porte et que vous pouvez donc aller les chercher.

SERGIO SALINAS PORTO: Je voulais juste dire que je suis présent et la ville de Buenos Aires est un peu chaotique.

JOSE ARCE: Bienvenu Sergio, Sintra va nous distribuer quelques petits bonbons et pendant ce temps nous allons passer aux points suivants, je vais le mettre dans le lien si la technologie me laisse le faire je vous envoie le lien, et le point suivant concerne l'accord qui a surgi lors de la réunion de Durban dans laquelle nous avons eu la possibilité de participer dans un espace avec tous les RALOs et on a donc annoncé qu'elle en avait signé un mémorandum d'entente pour la collaboration mutuelle, alors après cela j'ai appliqué à notre région la possibilité de faire la même chose étant que j'ai mis sur le Wiki du brouillon de l'accord signé par LACRALO pour que la communauté puisse le voir, et à partir d'ici il y a eu des commentaires dans les téléconférences et il y avait des voix pour et des voix contre mais en tout cas ce qui est certain c'est que avec Sylvia et moi-même nous voudrions que un débat et lieu et que on n'établisse une date limite pour voir si la région de signer cet accord ou pas, et à partir de cela un collègue de LACRALO a proposé un brouillon de mémorandum d'entente pour que la région le voient et puissent en discuter, ici en cinq ou 10 minutes et voir si on peut établir cette date limite, notre idée c'est de pouvoir voter le document final entre le six et le 13 décembre, ce document il est ici et il est en espagnol et en anglais et vous pouvez le traduire avec des outils et maintenant notre idée serait que tout le monde puisse donner leur opinion pour avoir une version préliminaire définitive et pour pouvoir voter ou pas, je ne sais

pas si quelqu'un veut faire des commentaires et Sylvia va prendre donc le nom des personnes qui veulent intervenir.

SERGIO SALINAS PORTO: Je voudrais péter ma position que j'ai déjà annoncée lorsque l'on a commencé à traiter cette question, je pense qu'il n'est pas nécessaire de signer un mémorandum d'entente avec LACNIC et je pense qu'il est important de commencer de parler de politique et savoir comment nous allons continuer à travailler en ICANN et je pense que c'est le point central, sinon le domaine de LACNIC on peut laisser de côté pour des raisons particulières mais je pense qu'il n'est pas nécessaire de parvenir à un accord avec ce xxx.

ALEJANDRO PISANTY: Bonjour, je suis content de voir qu'il y a un document que en va pouvoir étudier et je peux vous assurer que c'est un document que je ne donnerai pas à mon avocat, d'abord je vois que les juridictions dans lequel cela est signé où on peut résoudre les controverses, cela ne figure pas et ce sont des questions routinières des droits et ce que l'on voit d'abord c'est la substance. Donc cet accord comme vous ne l'avez dit à comme objectif la substitution ou le fait de compléter certaines fonctions administratives ou de secrétariat que réalise ICANN actuellement, et donc nous ne sont pas d'accord et certains aspects économiques, et pour moi ça peut être dangereuse parce que c'est bien d'avoir davantage de financement est que l'on puisse avoir moins de dépendance par rapport au financement de ICANN, mais d'un autre

côté le financement d'activités que nous recevons actuellement de la part de ICANN a l'avantage de contenir certains mécanismes de reddition de transparence, et LACRALO n'est pas constitué actuellement et ne possède pas les mécanismes qui lui permet d'être en fonction de certains contenus économiques, nous n'avons pas de trésorerie et nous n'avons pas de mécanisme d'audit ni de reddition de comptes ni de transparence économique, et nous pensons que si nous devons donc faire cet accord avec LACNIC nous devons étudier ce contrat dans le détail et corrigé les défauts que j'ai déjà mentionnés, mais en plus j'aimerais avoir une proposition beaucoup plus élaborée concernant les mécanismes et je pense que nous ne sommes pas vraiment en condition de donner un chèque en blanc pour ce type d'activité, je crois que ce n'est pas seulement une question liée aux membres et aux personnes qui sont à la tête de cette directive, je pense que nous n'avons pas les statuts nécessaires pour tenir compte des objectifs qui ont été cités et qui n'apparaissent pas d'ailleurs dans le texte de l'accord et qui ne sont pas reflétés.

JOSE ARCE:

En ce qui concerne le point de la cause arbitraire, je considère que cette clause ne devrait pas exister, chez l'une des choses qui m'a plu dans ce mémorandum signé par LACRALO, mettre dans un papier ce que on réalise dans la pratique pour une question de formalités, et cette question de la reddition des comptes et la gestion de fonds le groupe de travail organisé qui a organisé le showcase nous a montré que c'était possible de le faire est de pouvoir gérer de l'argent avec une reddition

de comptes et on a vu avec le travail d'Alberto et son équipe, ils ont travaillé dur et ils ont trouvé des sponsors et les dépenses qui ont fait l'objet vraiment d'une reddition de comptes réels. Donc je pense que ici en un exemple concret du faite que cela peut être réalisée, nous ne devons pas attendre et si nous attendons que LACRALO sans condition de le faire il va falloir d'abord voir ce que cela signifie d'être en condition de le faire.

VANDA SCARTEZINI:

J'ai une question à ce sujet, alors comment est-ce que LACRALO qui n'est pas une organisation pourrait signer un contrat avec une organisation formée, je ne sais pas comment cela pourrait être fait entendre une question légale, ça devrait peut-être être approuvé par ICANN et cela devrait être présenté à ICANN comme tout ce que l'on fait parce qu'on n'est pas une organisation formelle pour pouvoir signer ou recevoir un mandat, alors comment est-ce que on va le faire?

JOSE ARCE:

Merci beaucoup, tout comme en a fini avec le ICANN on pourrait considérer que en une sorte d'organisation et on a signé un protocole d'accord avec le ICANN, et je ne sais pas quel est notre statut en ce moment je ne pourrais pas le définir mais celui de ICANN nous a considéré comme une organisation et que l'on assigne à la fois LACNIC que pensées pareilles et de le signer uniquement pour l'engagement que cela prend pour les personnes qui intègrent notre communauté, si il pense que cela vaut la peine et que cela vaut le coup, alors ce genre

d'association avec un cadre légal pourrait continuer dans le temps, parce que ce sont des doutes que on a tous même si on n'a même publié la question dès que on a publié le brouillon deux AFRALO, peut-être que on a publié cette question mais bon si il y a quelqu'un qui a une réponse à apporter en a déjà décidé de former AFRALO et il n'y a pas eu d'opposition.

CARLOS AGUIRRE:

Donc j'ai deux questions, par rapport si l'on doit ou pas définir un accord dans un protocole d'accord avec LACNIC, moi je voterai oui et je pense que il est toujours bon d'être en relation avec quelqu'un et je pense que c'est dans la synergie que on trouve les solutions et les améliorations, et encore plus si on tient compte de l'entité de LACNIC puisque LACNIC est une organisation qui travaille et qui le fait très bien d'ailleurs, alors je pense que ce serait très bien d'avoir une relation avec eux et de faire cette relation formelle. En deuxième lieu par rapport à la question de Vanda, je pense que tous les avocats qui sont ici à table nous savons que un groupe de personnes avec des intérêts communs qui travaillent dans un même but sont une société en fait, et dans chacune de nos régulations de l'Amérique latine ce genre de société de fait est considéré qu'en soit inscrit au bonsoir régulier ou pas mais il s'agit d'une figure de droits de chacune de nos nations. Donc on pourrait bien sûr signé des conventions et on a délimité des obligations qui correspondent à cette figure.

ALBERTO SOTO:

Je suis d'accord avec ce que Carlos à dit et je crois même que si il y avait une société dont ce pays on peut accéder à des activités commerciales sans inconvénient, si quelqu'un ne veut pas le faire on pourrait même dire que on mettra de côté le protocole d'accord complet que l'on va extraire le 2.8 qui est de chercher des financements externes pour des projets conjoints même si cela signifierait que la convention aurait des inconvénients pour développer nos activités, on a déjà démontré que on pourrait s'occuper des finances sans avoir de l'argent et tout le monde était content. Donc je pense que il est très positif de signer quelque chose de ce genre sans bien sûres oubliées les autres sujets desquels on doit s'occuper et passer aux autres sujets.

JOSE ARCE:

Je veux ajouter tout simplement que beaucoup d'organisations qui appartiennent à LACRALO ont été des bénéficiaires de beaucoup de programmes de LACNIC, elle y décéda avoir beaucoup d'autres personnes bénéficie le assistant de programmes. Donc par exemple nous avons Gilberto qui participe à distance, il a été et il a reçu des prix dans ses programmes et il a été dans le dernier IGF et il a reçu un prix de fonds pour son projet de LACNIC, donc ce n'est pas toutes les organisations qui sont ici aujourd'hui qui vont venir et qui savent que ces programmes existent. Donc peut-être que simplement avec la signature d'un protocole on pourrait augmenter au moins la diffusion interne de ce genre de programme.

FATIMATA CAMBRONERO: Je voulais dire quelque chose de similaire à ce que j'ai dit lorsque l'on a présenté ce sujet. À l'époque était que je n'avais pas un opinion formelle que je voulais savoir ce que la région considérée par rapport à ce protocole vu que on a déjà entendu des arguments de plusieurs personnes pour et contre, je ne comprends pas pourquoi on devrait être forcé de signer un accord alors que on ne peut pas le signer dès que lorsque l'on n'est pas d'accord avec certains points qui sont importants pour certains parmi nous. La collaboration de LACNIC avec les boursiers correspond à LACNIC et cela ne veut pas dire que si on signait l'accord on entrera directement dans la liste des boursiers de LACNIC en tant que membre de LACRALO, je pense que lorsque renforcé que on ne veut pas cela ne peut pas fonctionner alors on ne peut pas signer un accord que on ne peut pas le faire et voilà c'est tout ce que je voulais vous dire.

JOSE ARCE: Je vais faire une clarification parce que on a l'air de penser que l'on veut se forcer quelque chose, c'était en effet ce qui est arrivé dès le début parce que lorsque j'ai publié le brouillon la version préliminaire sur le Wiki, on m'a dit cela est en fête n'était pas le cas pour celui il avait que des personnes qui ont fait des commentaires pendant un bon moment et on n'a même pas discuté cela. Donc on ne force pas les signatures est d'accord ici mais ces dernières trois téléconférences en a déjà discuté quoi faire, donc saisi que je ne veux pas que vous vous sentiez que on force les signatures, on pourrait voter et le vote aura décidé que l'on ne peut pas et on ne veut pas signer l'accord.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci Monsieur le président, je voudrais dire que on ne peut pas forcer à faire quelque chose, c'était une proposition est en train de la discutée bien sûre et c'est ainsi que on la considèrent et indépendamment du débat que on maintient qu'il est très riche d'ailleurs, et lorsque l'on a signé le protocole d'accord, on a signé en tant qu'organisation mutuelle qui fait parti d'une structure régionale au sein de ALAC et ancien de ICANN en tout cas. Donc dans ce sont ces organisations individuelles s'est celles qui ont signé et ses qui plus est suggéré, si quelqu'un veut signer un accord avec LACNIC il pourrait le faire avec un titre individuel, et si on est tous d'accord et que tout le monde signe des accords avec LACNIC c'est sûr que on est sur la voie que toute la proposition en fait propose justement, sinon chacune des organisations devrait être libre de travailler avec LACNIC ou pas. Dans notre cas on sait réserver ce droit si de travailler avec LACNIC ou pas, et d'autre part il serait très intéressant de tenir compte de la clarification de Fatima parce qu'en fait c'est ainsi que on pourrait avoir une bourse et on pourrait voyager et même participer avec des outils valides que LACNIC nous donne et que la communauté Internet remercie ce, mais cela ne veut pas dire que on est liée à l'organisation et que cela contraint l'organisation avec eux.

JOSE ARCE: Merci Sergio par rapport à ce que tu as dit an dernier, je voudrais souligner que on n'a jamais pensé à plus de diffusion pour cela, je ne voulais pas être lié jeudi par les commentaires que j'entends de toi et de

Fatima. Donc mon intention était de trouver des bénéfices et, et on ne doit pas dépendre de se contraignait à personne mais bon qu'on est presque à l'heure et on va fermer la queue Raul.

RAOUL BOWER:

J'aurais aimé la possibilité de discuter les actions spécifiques partager des projets spécifiques, au lieu de consacrer du temps à la discussion d'un accord qui en principe n'a pas xxx, et je veux clarifier je ne suis pas un avocat et je rejette un peu cette idée de commencer par un documentation xxx de discussion et je préfère passer directement aux faits. Alors j'aimerais qu'on consacre davantage de temps à d'autres espaces en commun avec LACNIC, certains sont concrets et d'autres se sont des idées et ce serait bien si on travaille pour les concrétiser, voilà pourquoi je ne vais pas soutenir la signature d'un accord formel et je voudrais d'abord voir des faits concrets.

JOSE ARCE:

Merci, on va profiter du fait que on a ici avec nous un représentant de LACNIC, et je voudrais lui donner la parole pour qu'il nous donne son point de vue à ce sujet.

ANDREAS:

Je vous remercie de cette occasion, en sept mois j'ai eu participé aux téléconférences deux LACRALO par ce que je me sens proche de LACRALO je voulais dire parce que je me sentais proche, mais en fait j'ai

décidé d'intervenir parce que j'ai entendu ces discussions en temps que représentant de LACNIC, ces discussions me surprend un peu et on est en dialogue constant avec Jose et la plupart des membres de ce groupe on a aussi un dialogue constant, bien sûre on se sent proche de LACRALO et on est toujours prêt et volontaire pour travailler avec LACRALO et avec Léa et laisse les ICANN et les membres deux LACRALO est en effet à travers la stratégie de ICANN, on ne fait avec IGF et il y a beaucoup parmi vos clients des bourses de LACRALO IGF est pour nous c'est aussi une surprise de vous entendre de discuter cela, on n'a jamais mis en question cela ni au niveau du staff ni au niveau de la communauté, donc peut-être que André le devoir ici de faire connaître la communauté de LACNIC à ce point la je pense que on n'est pas du tout prêt d'avoir un document et je peux le dire ici parce que je me sens comme chez moi, mais personnellement ce serait difficile pour moi de faire un tel accord au sein de LACNIC si j'avais à être le promoteur. Donc je préfère travailler ensemble longtemps que possible et je crois que cette discussion est compliquée et pour celles il serait aussi compliqué pour nous et je vous le dis, Sergio est venu personnellement me voir et moi je dis que je ne sais pas parce que je ne sais pas si on a besoin d'un protocole d'accord si LACRALO a un jour une décision à l'unanimité et qui veut nous proposer quelque chose, mais j'avoue que en fait ce serait difficile même pour LACNIC de comprendre pourquoi on signerait un tel accord est de s'engager formellement avec un tel accord de stabilité avec LACRALO, on a un énorme engagement et la communauté LACNIC a les portes ouvertes et on a des discussions fortes aujourd'hui en 2013 et 2014 les sujets seront de la sécurité et la gouvernance Internet, et

dont on cherche toujours à avoir de la participation et c'est ici que on coïncide avec LACRALO est donc on sera toujours là pour vous et ce serait peut-être cela le message et ce serait peut-être productif pour vous de se centrer en ce sens, et dans quelques temps il y avait la possibilité que on pourra discuter sérieusement et on sera toujours ici.

JOSE ARCE:

J'ai vu certains mains levés, je vais faire un commentaire qui me semble pertinent à ce point la, à Durban après la fin de la réunion où tous les représentants des RIRs ont coïncidé sur le fait que cela serait bénéficié, j'ai eu l'occasion de parler avec quelqu'un du concept admiration de LACNIC ou ces personnes disaient que ce serait un bénéfice, et maintenant vous nous dites que ce serait difficile internement alors que moi de personnes du conseil de LACNIC mendie que on va encourager cela internement et que on va le faire, et vous me dites tout cela maintenant et en mention de cela pourquoi. C'est parce que on a eu un dialogue avec des personnes à un moment donné avec une unité complète des RIRs en fait cela ne me gêne pas si la décision finale de été un nom, mais si cela concerne à la discussion sur un cadre de travail préalable c'est tout ce que je voulais clarifier.

ALEJANDRO PISANTY:

Je ne voudrais pas que cette intervention affecte ni la crédibilité de ce que vous dites ni rien de la sorte, je n'étais pas à Pékin et à Durban est donc honnêtement je suis sûr que ces conversations ont existé, il faut que je vous dise que dans la communauté de LACNIC ni dans le conseil

n'y donnant le personnel on ne discute pas cela étant en ce moment, ce pourra être dans l'avenir et si les membres du conseil sont intéressés à cela alors je suis sûr que ils vont l'encourager. Depuis mon point de vue particulier je suis disponible pour tout ce que LACRALO propose et pas seulement aujourd'hui et c'est cela mon message.

JOSE ARCE:

Avant de passer la parole à Diego, je veux clarifier que si on a rien proposé à LACNIC...

DIEGO:

Je suis d'accord avec le Raoul et les discussions qui correspondent au domaine juridique qui ne sont pas bonnes pour nous, tant à travers la présidentielle le secrétariat je voudrais finir avec ces problèmes et apporter toute la douceur au monde, et alors je voudrais partager avec tous mes collègues de LACRALO un chocolat avec la noix pour que tout soit plus doux, je sais que cela peut affecter la continuité de cette réunion mais je pense que un petit bonbon pourrait peut-être nous aider à ce que la présence de Andres et ce caractère aussi, donc Andres tu es toujours le bienvenu. De toute façon je pense que pour être un agent extra officiel d'une gestion financière en a pas besoin d'une convention ou un protocole. Et on prend davantage de participation de mécanismes à ICANN que on n'a pas besoin de cela non plus. Je pense avoir été suffisamment clair dans ma participation.

LEON PHILIPPE SANCHEZ: Je pense que tout a été dit, c'est un travail de révision et on a maintenu une discussion plus en moins intéressantes et je voudrais simplement renforcer ce qu'il a dit Fatima et soutenir cela, c'était une relation qui a déjà été une réalité est en a pas besoin de la limiter par un accord écrit, et moi-même j'ai été bénéficié par LACNIC et j'ai accepté des bourses de LACNIC et je suis membre de LACRALO aussi et je pense que LACNIC a été toujours ouverte dans ce processus dans la façon qu'ils soutiennent les boursiers. Donc je pense que on doit devoir se limiter aux faits, et avant de penser à la contraindre quelqu'un également des contraindre LACRALO juridiquement devrait donner davantage de forme à la structure que l'on a surtout pour établir les mécanismes de redevabilité et d'audit.

SILVIA HERLEIN LEITE: On a un commentaire de xxx du Brésil, je pense que avant de soumettre le document au vote il serait meilleur de discuter et expliquer les attentes par rapport à LACNIC pour analyser si l'accord serait bénéfique ou pas pour LACRALO. Xxx il est d'accord avec ce que Carlos a exprimé l'écu en tant que région n'est pas individuellement ils considèrent à titre personnel qu'il s'agit d'une bonne occasion pour tenir compte du protocole d'accord.

CARLOS AGUIRRE: Je vois qu'il y a des commentaires dont je n'avais pas tenu compte, indépendamment bien sûr ainsi que la rédaction de ce mémorandum pourrait avoir et que ce protocole pourrait avoir, je voudrais exprimer

ou alors fondé un petit peu ce que j'ai dit tout à l'heure. On a des relations avec LACNIC et on est des partenaires et on est associé à LACNIC, et en a eu énormément de résultats à partir de cette relation même échelle faite de participer aux listes de LACNIC est vraiment très éducationnelles, je pense que beaucoup de personnes qui négligent cela devrait le faire parce que on apprend beaucoup et moi je pense que ce serait très bien d'avoir une relation avec eux indépendamment de ce que l'on fait et comment formaliser papier et les relations etc.

ALEJANDRO PISANTY:

Je pense que on a toujours des surprises avec ce protocole, sans doute il me semble que on devrait recommander de faire la diligence due, d'abord pour que l'on discute un accord ou un protocole que l'autre partie est prête à signer et que c'est un préliminaire, comment on fait en ambulance normale lorsque on présente un protocole à l'assemblée en a déjà une négociation et on est d'accord par rapport à notre parti dans le protocole, et puis je pense que il y a une voix étendue et on ne peut pas dire que le consensus mais beaucoup de gens ici considèrent dans cette convention et ce protocole la forme devrait suivre l'invention et donc on devrait voir lorsque on aura besoin de ce protocole avec des actions que l'on a programmées conjointement avec LACNIC que ce soit à l'échelle de l'ordre des exigences, ce serait peut-être en coïncidence avec le fait que Andres par exemple fera à LACNIC quelque chose qui pourra présenter à ses avocats au conseil de direction à toutes les organisations.

JOSE ARCE:

Je pense que à ce point la vue qu'il y a des gens qui ne peuvent pas participer ici et que il y a des différents opinions, on devrait voter entre le six et le 13 pour que la communauté nous le fasse savoir si ils veulent ou par ce protocole. Et si on a une réponse positive on rentrera dans le détail du protocole, je pense que ce sera mieux parce que si on laissait pas ainsi en va jamais finir avec cette discussion et lésion ont déjà eu pas mal de temps pour discuter cela fait trop de temps mêmes je dirais.

ALEJANDRO PISANTY:

Je propose d'éliminer de la discussion le protocole jusqu'à ce que on est un protocole et que on sait que LACNIC est prêt à le signer jusqu'à ce que on a résolu le problème de reddition de comptes et de redevabilité comme on l'a dit ici, on ne peut pas voter sur un protocole que on ne sait pas si l'autre partie va accepter de signer, si elle n'accepte pas à leur entente sur quelque chose qui n'existe pas. Donc lorsque ce sera une réalité est lorsque ce protocole existera je répète on votera, mais je répète que je présente une motion pour éliminer ce protocole l'ordre du jour et pour ne pas faire ce vote.

SERGIO SALINAS PORTO:

Monsieur le président je voudrais seconder la motion de Alexandro.

JOSE ARCE: Le but ultime est de savoir ce que la région veut, et en a pas toutes les voies et c'est donc la seule manière de savoir ce que tout le monde veut c'est d'avoir un vote avec tout le monde, il ne s'agit pas d'une assemblée ici et dont on ne sait pas si on a le Quorum ou pas pour pouvoir voter ce genre de motion, alors si vous voulez on pourra voter électroniquement et ce sera la meilleure façon de le faire.

SYLVIA HERLEIN: La période de vente que le président a mentionnée était seulement pour décider si on voudrait ou par avoir un protocole d'accord, ce n'était pas le document que l'on était en train d'analyser est la première idée donc serait de voter afin de voir si on veut auparavant un protocole d'accord, si on les veut on se consacrerait sur le document écrit.

ALEJANDRO PISANTY: Je voudrais proposer une motion pour que les chevaux tirent les chars, on n'est pas des chariots qui s'interposent aux chevaux.

LEON PHILIP SANCHEZ: Je veux traduire ce que mon collègue précédent vient de dire, donc ce qu'il dit en fait c'est que on devrait d'abord voir la substance du protocole d'accord pour décider par la suite si on veut le signer ou pas, il est difficile de soutenir la signature d'un document que on ne connaît pas, et que même si on a discuté sur si on veut ou pas signé un protocole d'accord, on avance pratiquement dans l'eau.

JOSE ARCE:

Je pense que le problème c'est que on a donné trop de temps pour les commentaires que des gens ont faits des commentaires, donc si on continue avec ce même niveau d'intérêts particuliers sur une question ou un assemblée où tout le monde semble intéresser, alors lorsque on a besoin d'un débat concret ne discute pas, cela va pas finir ici d'une proposition que on a fait de maintenir une téléconférence spécifique à ce sujet et on nous a dit non, donc ses contradictoires effets dans la région ce que on a fait en quelque sorte qu'on devrait finir avec cela et fixer une date butoir pour que ça ne se prononce pas dans le temps. Et une fois que on aura finie avec la liste il faut qu'on continuait d'avancer avec notre ordre du jour et que l'on discute de la sur la liste de diffusion, on va mettre le vote en instance et on discutera les prochaines journées pense que on pourra le discuter ici en face à face en dehors de l'appel et voir ce que en fait.

CARLOS AGUIRRE:

Vu que Alejandro a proposé une motion, je pense que on devrait voter et que on devrait mettre en oeuvre les mécanismes pour réaliser cela, pour que ce soit la prochaine semaine ou dans le mois prochain mais on doit faire un vote formel sur si on veut ou pas établir une relation avec qui que ce soit, que ce soit LACNIC ou d'une autre entité afin de savoir si on continue ou pas.

ALEJANDRO PISANTY:

J'ai quelque chose à apporter essaie de sortir de ce problème, et c'est la même mention et c'est juste pour donner une alternative à la présidence. Je pense que la présidence n'a pas besoin de l'accord ou d'un vote pour négocier les termes d'un accord et pour le reposer, alors dès que vous aurez un accord ou l'autre partie nous a présenté ce qu'ils veulent alors là on pourra voter.

UNIDENTIFIED:

Je voudrais exprimer un point de vue par rapport à ces discussions, d'après ce que j'ai entendu Jose s'est réuni avec des fonctionnaires de LACNIC, et d'après ce que j'entends ce n'est pas une question que LACNIC veut discuter et ce n'est même pas un sujet que le conseil d'administration a discuté donc ma question est si ce document était résultat d'une action d'enthousiasme aussi cette information est dite qui puisse être couverte avec tous les intérêts que la communauté de l'LACRALO peut avoir ici, donc je voudrais que tu nous confirmes l'origine de ce document es ici qu'il a préparé et avec qui on discute du côté de LACNIC parce que on a l'impression ici que les voies de communication ne sont pas informelles?

JOSE ARCE:

On va faire une introduction parce que l'on n'a pas le temps, et parce que les interprètes vont être saisis jusqu'à 13:45 et il faut que l'on avise avec notre ordre du jour, je ne veux pas répéter ce scénario arborant va avancer avec l'ordre du jour. Le poids numéros au sein de l'ordre du jour donc s'occupe de deux groupes de travail ont réalités qui se sont

formées lors de la réunion du Costa Rica, donc en un groupe de travail de gouvernance et c'est un point que je voudrais pouvoir adresser en ce moment, à l'époque ce groupe a été dirigé par Antonio et je ne sais pas si il est dans notre appel pour lui donner la parole si il veut, mais la communauté a assez discuté sur ce groupe est en apparence d'une façon significative, et ce que l'on voudrait à ce point ces de reformer ce groupe parce que on croit que le résultat de ce groupe sera très important et que ça ne devrait être fait que conjointement le travail de Alejandro qui a déjà commencé la version préliminaire du rapport final qui est déjà sur le wiki il y a déjà un bon moment. Donc je vais demander s'il y a quelqu'un qui pourrait présider ce groupe et qui pourraient travailler de façon immédiate est donc peut-être que on pourrait voir la première réunion formelle de ce groupe le long de cette semaine en face à face pour pouvoir avancer de façon substantielle.

SERGIO SALINAS PORTO: Je voudrais me proposer et me porter candidat pour diriger ce groupe. Ce n'est pas une objection de la part de mes collègues de la région.

JOSE ARCE: De ma part je suis ravi de t'avoir comme dirigeant, tu es personnes qui participes beaucoup de temps à la communauté et tu sais quel es le travail que le groupe doit vraiment faire, je ne sais pas si quelqu'un peut l'accompagner dans ce travail? En fait moi je vais me porter volontaire personnellement avec Sergio mais on aurait peut-être une autre personne parce que l'on a besoin de d'autres autres personnes.

-
- ALEJANDRO PISANTY: Si on discute la possibilité de reconstituer le groupe de gouvernances, il me semble que il serait important si elle acceptait de reprendre la mention que Natalia a présentée il y a six semaines pour avoir certaines procédures d'enquête et d'émotions et de résolution de proposition en noir sur blanc, et que Natalia si elle accepte pour faire parti de ce groupe.
- VANDA SCARTEZINI: Je soutiens la motion deux Alejandro.
- NATALIA ENCISO: Ce que je voulais que on me clarifie parce que je pense qu'il y a plusieurs groupes de travail, et ce groupe serait tout neuf pour ICANN et moi je m'étais porté volontaire pour le cours de processus est donc je voudrais savoir où vous voulez que je participe?
- FATIMATA CAMBRONERO: Je voudrais clarifier que ce nouveau groupe des processus est différent du groupe de gouvernances, et les objectifs du groupe de gouvernances que on n'a pas définies ou la portée du groupe de gouvernances est différente du groupe de processus de règlement de politique que LACRALO aurait où je me suis proposé pour travailler avec Natalia, c'est un autre groupe de travail qui n'a pas été créé par ce que on n'attendait à avoir l'occasion de décider ce que arriverait avec cela.

SERGIO SALINAS PORTO: Jose, suite à l'intervention de l'Alejandro et Natalia et Fatima, je ne sais plus de quoi on parlait quel est le groupe dont on est en train de créer. Si je pourrais le clarifier, moi j'ai proposé de diriger depuis le point de vue physique et intellectuel de la question de gouvernances est pas tout seul, c'était juste pour diriger et Evan s'était porté volontaire dans ce groupe et Jose aussi, est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui veut travailler dans cet espace de travail commun?

JOSE ARCE: On a une liste d'orateur, et j'ai une clarification on s'y affaire est en fait on parle pour que ce soit clair et pour que tout le monde le sache, moi j'ai parlé du groupe de gouvernances qui a été créées lors de la réunion du Costa Rica. La clarification que Alejandro a fait porter sur une proposition que Natalia a fait sur la liste mais comme Fatima lundi c'est vraiment autre chose, nous aurons de reprendre le travail du groupe de gouvernances et faire un travail effectif qui aurait dû être prêt il y a un bon moment déjà, donc jusqu'à présent ce groupe de gouvernances décomposées par Sergio et moi-même... Raoul et Vladimir aussi... Gilberto aussi et on a pas mal de membres issus et c'est une bonne participation, on va maintenant planifier la première téléconférence et on va voir si on peut avancer pour prendre les premiers pas et je vous remercie tous d'être porté volontaire pour finir ce travail qui était en instance dans notre région. On va passer au point suivant de l'ordre du jour, on a 10 minutes, le point suivant si le processus d'évaluation des

possibilités de sensibilisation pour LACRALO et pour le groupe de travail qui va choisir la personne qui occupe le poste numéro 15 dans le conseil d'administration de ICANN, pour choisir la personne qui va succéder Sébastien sur ce seul numéro 15 que la communauté At-large choisie pour faire parti du conseil d'administration, dans un groupe en a Carlos qui va prendre la parole et qui ont trois minutes va expliquer ce que son groupe fait pour que tout le monde le sache.

CARLOS AGUIRRE:

Le groupe s'appelle BCEC, le comité d'élection pour les candidats pour le conseil et ce groupe travaille conjointement avec le groupe de Jose et Dev qui formule les procédures de l'élection et mon groupe où je participe avec Carlos, et je voudrais appeler Carlos pour qu'il ne rejoint par ce que il n'a pas été présente dans les deux appels que l'on a maintenus et se serait bon que si le représentant de la région était dense comme c'est parce que c'est très important, je dirais que ce comité essaie de sélectionner les candidats qui seront par la suite élus par ALAC, et voilà notre travail qui est très confidentiel par ce que on a les informations personnelles de chaque candidat, et donc c'est tout ce que je peux dire et voilà notre fonction.

JOSE ARCE:

Et comme disait l'autre groupe duquel on s'occupe il y a Dev et moi-même, alors Dev tu veux prendre la parole sur ce sujet, et je vais profiter pour dire que le point suivant de l'ordre du jour sont les possibilités de diffusion et de sensibilisation et de porter, donc si tu

veux faire un commentaire sur ce groupe de travail aussi, tant que le groupe de travail pour l'élection et le point numéro 07 aussi.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Comme Carlos a dit BCSC s'est réuni, on a accordé un délai final pour cette élection pour le poste numéro 15 du conseil, le BCSC est un peu plus large, c'est-à-dire que tout devrait bien fonctionner avec le processus est en définitive la séquence d'événements qui requièrent de la sélection d'un candidat pour le siège numéro 15, ce siège devrait être transmis à ICANN et je vais vérifier pour être sûr et je pense qu'il y a une annonce à faire avant le 15 avril 2014, et dont on a toujours une séquence d'événements qui doivent arriver et cette annonce doit se faire et ça devrait se faire dans peu de temps et en ce moment qu'on a un appel à consensus de 24 heures pour définir le délai. Donc dès que ce sera confirmé la mort sera publié dans toute la liste de diffusion, et vous pourrez lire les critères sur le Wiki est présenté au BCEC pour leurs évaluations. Je pourrais vous présenter le délai mais je pense que on n'a pas le temps. Donc on va attendre l'annonce, on va avoir une liste de délai détail.

JOSE ARCE: Merci, je voudrais que tu couvres le point numéro sept de notre ordre du jour qui est la sensibilisation, pour avancer un peu plus avec notre ordre du jour mais on n'a pas vraiment le temps et je pense que on a deux points importants à résumer qui est le groupe de travail de Dev, et si Dev en une minute tu pouvais résumer la diffusion et la sensibilisation

et Fatima la stratégie, et je voudrais que on partage aujourd'hui avec cette mise à jour.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Moi-même et Fatima on copréside le projet de plan de communication entends que partie régionale de l'Amérique latine et les Caraïbes, et ce projet s'élève des projets qui ont suivi la voie rapide accélérée, et cette réunion et on va avancer avec ce travail. Donc on va suivre avec la stratégie de l'Amérique latine et des Caraïbes, et dont on a eu des routes disponibles en trois langues et en a publié à travers ICANN dans son bloc d'informations, et jusqu'à ce que les réseaux sociaux et maintenant on a créé des comptes en espagnole et en portugais pour ICANN afin que les gens puissent voir des publications dans leur langue, il y a aussi eu une collection d'articles dans ICANN dans la presse en espagnol et en portugais et c'est comme un rassemblement de tous ceux que on a publiés et on a aussi évalué comment le site Web de l'Amérique latine et les Caraïbes qui est un site spécifique fonctionné pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. On a commencé à considérer les documents et ce que ICANN est et des informations sur les DNS et les parti prenantes qui sont disponibles à ICANN afin que tout le monde y participe. Donc si vous êtes intéressés aux marques déposées peut-être que vous voudrez participer à l'unité constitutive de IB, et chaque partie du site Web. En fait il devrait y avoir une partie pour chaque pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et IDC d'identifier ce qu'il nous manque et on devrait identifier les parties prenantes de chaque pays de la région de l'Amérique latine et des

Caraïbes pour deux raisons, d'un côté pour le réseau afin que les gens voient si dans leur pays participent, et puis pour identifier les lacunes de représentation et le propos serait de développer un plan de communication pour chaque pays sur la base des lacunes. Donc si vous voyez qu'il y a des informations manquantes dans l'unité constitutive des parties prenantes commerciales, on s'occupera spécifiquement de cela et ce sera adapté à chaque pays et donc merci et c'est tout, et je ne sais pas si Fatima peut ajouter quelque chose.

JOSE ARCE:

On n'a plus le temps Fatima, elle voulait acheter quelque chose mais avant que Fatima rajoute quelque chose de voudrais remercier les interpréter les gens du personnel d'avoir étaient ici est d'avoir fait cette tâche qui est pratiquement impossible, alors on passe la parole à Fatima et en conclut et merci tout le monde d'être venu pour faire parti de cette téléconférence mensuelle vu que on est presque tous ici à Buenos Aires.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]